

*Commission technique  
intercantonale PLAISIR*

**RAPPORT ANNUEL  
2020**

Novembre 2021

[info@ct-plaisir.ch](mailto:info@ct-plaisir.ch)

[www.ct-plaisir.ch](http://www.ct-plaisir.ch)

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>2. ACTIVITES PRINCIPALES</b>	<b>4</b>
2.1 INDICATEURS MEDICAUX	4
2.2 PROJET PORTANT SUR LA DEFINITION DE DOTATIONS EN PERSONNEL EN FONCTION DES QUALIFICATIONS REQUISES	5
2.3 AVENANT 10 AU CONTRAT-CADRE PLAISIR	5
2.4 SITE INTERNET DE LA CT - HTTP://WWW.CT-PLAISIR.CH	5
2.5 TRAITEMENT DES DONNEES PLAISIR®	6
2.6 FORMATION ET RAFFRAICHISSEMENT DES EVALUATRICES/TEURS	6
<b>3. COMPOSITION DE LA CT ET SEANCES</b>	<b>7</b>
<b>4. CONCLUSION</b>	<b>7</b>
<b>5. ANNEXES</b>	<b>8</b>
ANNEXE 1: LISTE DES MEMBRES DE LA CT A FIN 2020	9
ANNEXE 2: RESUME SYNTHETIQUE DES ANALYSES 2020	10
ANNEXE 3: VUE D'ENSEMBLE DES RESULTATS INTERCANTONAUX	12

## FIGURES

Figure 1 :	Évolution du nombre de lits par 1000 habitants de 65 ans ou plus – sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés – Cantons utilisant l'outil d'évaluation PLAISIR® et ensemble de la Suisse	12
Figure 2 :	Evolution de la proportion des résidents classés dans les catégories « capacité très limitée ou nulle » pour les principaux indicateurs de déficit, de 1999 à 2020	13
Figure 3 :	Évolution des minutes de soins nettes quotidiennes requises conformément à l'OPAS (moyennes avec CSB*), de 1998 à 2020	13
Figure 4 :	Évolution de la proportion de résidents attribués aux diverses classes OPAS selon leur temps de soins, avec CSB*, de 2000 à 2020	14
Figure 5 :	Proportion des résidents réévalués présentant un changement de leur temps de soins quotidien OPAS (sans CSB), entre deux années	14
Figure 6 :	Distribution des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement –cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 2020	16
Figure 7 :	Proportion des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement –cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 2020	16
Figure 8 :	Répartition des résidents par mission d'établissement et par canton – octobre 2020	17
Figure 9 :	Poids des différentes missions d'établissement dans chaque canton (selon le nombre de résidents concernés), données PLAISIR® - octobre 2020	18
Figure 10 :	Évolution de la proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et de déficiences, au 31 octobre, de 1998 à 2020	19
Figure 11 :	Evolution de la proportion de résidents dans chaque classe OPAS de 2011 à 2020	21
Figure 12 :	Temps moyen de soins requis (sans CSB - minutes) : comparaison inter cantonale et variation annuelle	23
Figure 13 :	Durée brute quotidienne moyenne de soins requis (avec CSB) par catégorie de soins, dès 1998	25
Figure 14 :	Heures de soins et nombre quotidien moyen de poste de travail requis par résident	27

## TABLEAUX

Tableau 1 :	Nombre de formations PLEX effectuées par canton en 2020 .....	7
Tableau 2 :	Nombre de formations PLAISIR effectuées par canton en 2020 .....	7
Tableau 3 :	Nombre d'évaluations et de réévaluations réalisées du 1.11.2019 au 31.10 2020, par canton .....	12
Tableau 4 :	Nombre de résidents, âge moyen, âge à l'admission, durée de séjour, % de femmes, par canton entre 1998 et 2020 .....	15
Tableau 5 :	Proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et de déficiences, état au 31.10.2020.....	18
Tableau 6 :	Distribution des résidents selon leur classe OPAS (définie par le temps de soins requis, avec CSB), par canton, octobre 2020 .....	20
Tableau 7 :	Temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications, ensemble des établissements, 2020 .....	22
Tableau 8 :	Minutes de soins brutes requises (avec CSB) en moyenne par jour par les résidents, au 31 octobre 2020 .....	24
Tableau 9 :	Heures de soins nettes, productives, travaillées et rémunérées requises en moyenne par résident, par jour ou par année, par canton en 2020 .....	26
Tableau 10 :	Nombre de lits reconnus, nombre de lits pour 1000 habitants (sans les établissements pour traitements psychosociaux et sans les institutions pour handicapés) – Octobre 2020 .....	28
Tableau 11 :	Nombre de résidents évalués avec la méthode PLAISIR® par classe d'âge, part de la population évaluée et taux d'occupations des lits au 31 octobre 2020 (Sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés).....	29

## 1. Introduction

Le présent rapport porte sur les activités principales de la CT PLAISIR au cours de l'année 2020. Cette année est particulière à plus d'un titre :

- La périodicité des réévaluations a été adaptée à une modification de l'OPAS. Elle est désormais obligatoire tous les 9 mois au moins au lieu de 24 mois auparavant. La fréquence des évaluations dépend donc désormais moins de l'évolution de la charge en soins des résidents que de l'application de la règle administrative posée. En raison de cette modification, induisant une surcharge du travail de relecture des évaluations et des retards gênants pour certains établissements, la CT a admis provisoirement qu'une partie des évaluations ne soient pas relues. Le taux de relecture varie donc au cours de la période.
- Les établissements ont dû faire face à la pandémie avec un fort impact sur la charge en soins et sur les ressources humaines disponibles, et parfois également sur leur capacité de procéder aux évaluations selon la nouvelle fréquence.

## 2. Activités principales

### 2.1 Indicateurs médicaux

L'évaluation de la qualité dans les établissements utilisant l'outil PLAISIR a été introduite fin 2019 avec le programme IQM qui relève les indicateurs prescrit par la confédération.

Les données récoltées en 2019, très partielles, ont été étudiées pour faciliter les relevés suivants. En 2020, tous les EMS devaient fournir toutes les données de qualité selon les exigences de l'Office fédéral de la statistique (OFS) qui les transmet ensuite à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ce dernier est responsable de l'analyse.

Un champ d'identification des établissements s'est avéré problématique au cours des deux premières années. L'OFS a fait des corrections et les deux offices ont modifié leurs exigences pour l'exercice 2021. Cela ne se verra pas ou très peu dans les établissements et sera traité par EROS.

La principale modification consiste en l'abandon de la notion de site au profit de l'identification des entités qui transmettent les données. Ces dernières regroupent parfois plusieurs institutions.

A ce stade, l'analyse des données 2020 n'est pas encore disponible.

Au cours de cette année de relevé, la pandémie de COVID-19 a très sérieusement affecté les EMS. Certains ont dû se résoudre à renoncer à certains relevés IQM ou évaluations PLAISIR. Il s'ensuit des données incomplètes qui ne devaient pas être transmissibles à l'OFS. Seuls des relevés individuels complets sont en effet admissibles. Une modification exceptionnelle du programme en fin d'année 2020 a été introduite pour permettre la transmission de toutes les données relevées en 2020. Des exigences ont aussi été modifiées pour faire apparaître tous les résidents dans les données transmises, même s'ils étaient décédés pendant la période de validité de leur évaluation PLAISIR, soit jusqu'au 31 août de l'année.

Simultanément, l'Institut des sciences infirmières (INS - Institut für Pflegewissenschaft – Nursing Science, Medizinische Fakultät, Department of Public Health (DPH), Universität Basel) développait à la demande de l'OFSP de nouveaux indicateurs. Au cours de ce projet, l'institut a consulté de nombreux partenaires impliqués dans le relevé, dans les soins et des institutions, parmi lesquels la CT. Il a aussi utilisé des documents en allemand proposés par «Advance Care Planning - ACP Swiss» tel que les projets de soins anticipés et de directives anticipées. Le rapport, uniquement en allemand, a été remis à l'OFSP. Dans l'attente de la traduction formelle,

la CT prépare actuellement une traduction non professionnelle et approximative du rapport, afin d'en permettre une première prise de connaissance à ses partenaires.

## **2.2 Projet portant sur la définition de dotations en personnel en fonction des qualifications requises**

Ce projet a été initié avec EROS en fin d'année 2017. Son objectif est de détailler les minutes de soins requises et donc les dotations en personnel en fonction des qualifications requises du personnel. Un groupe de travail spécifique s'est réuni et a pour chaque action de soins déterminé les qualifications adéquates du personnel, selon plusieurs paramètres.

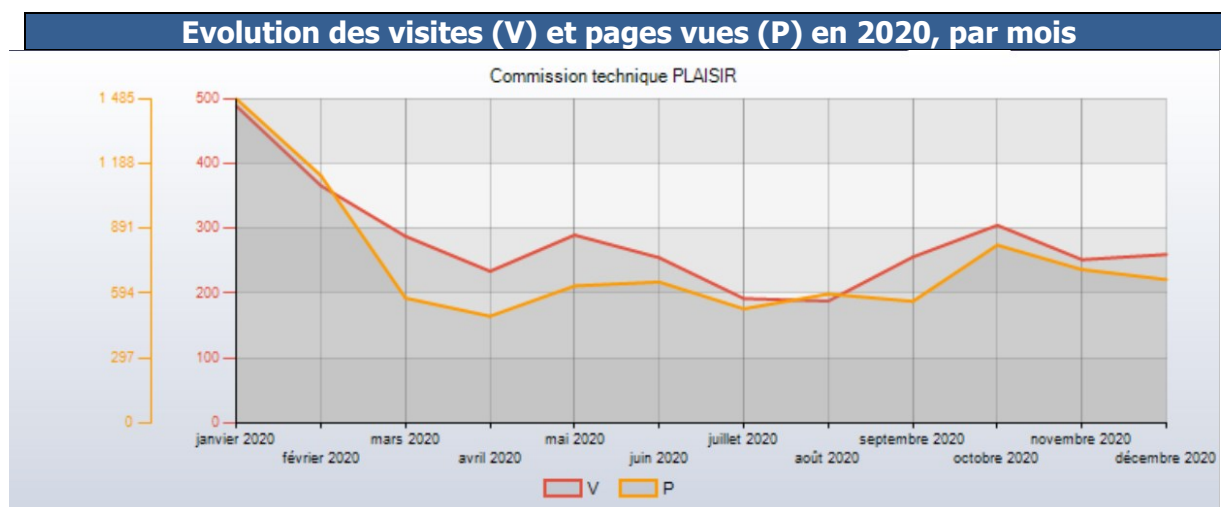
Ce projet a été repris en 2020, mais perturbé par la pandémie, et sera finalisé en 2021

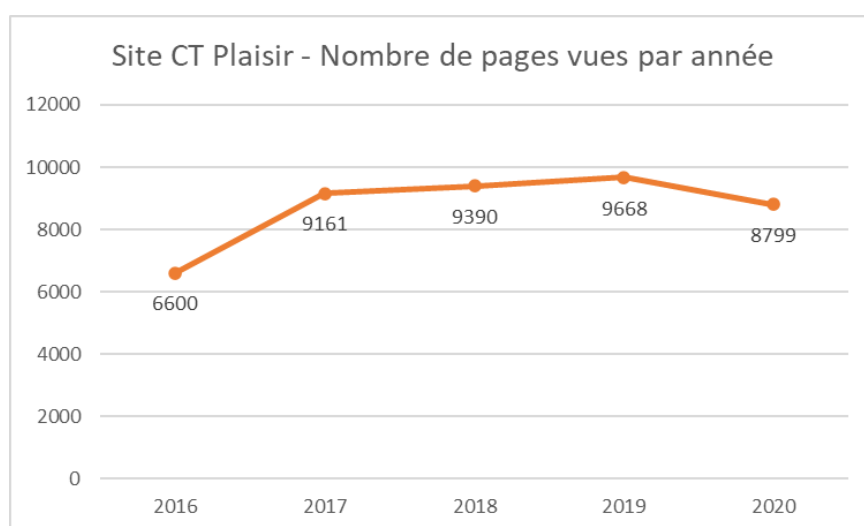
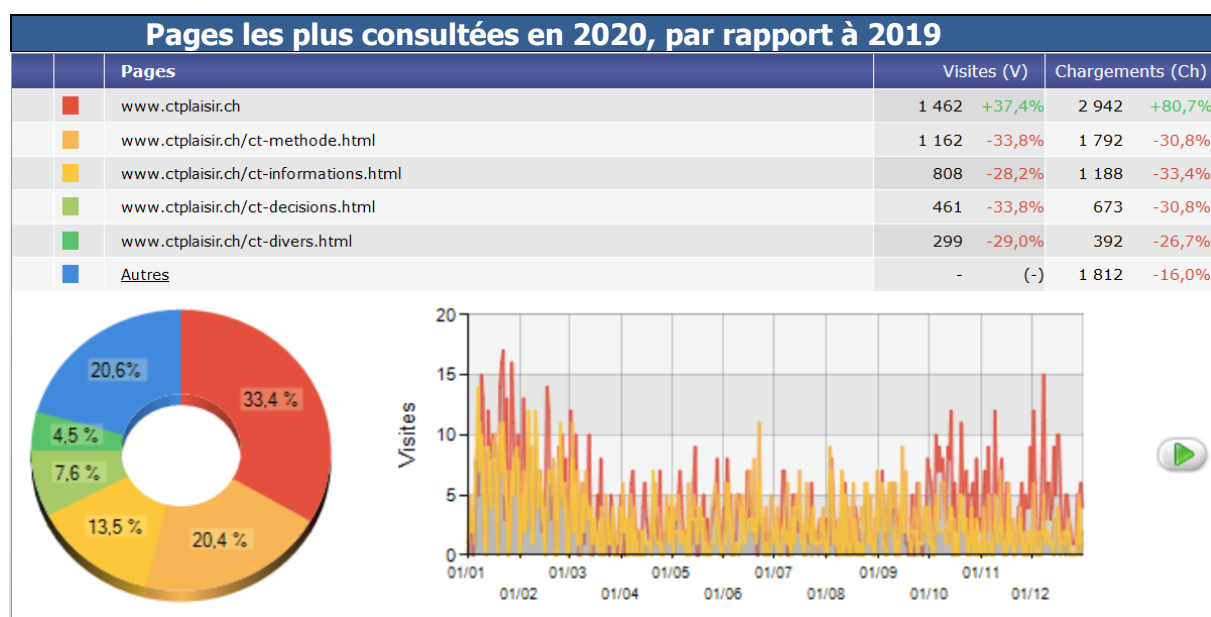
## **2.3 Avenant 10 au contrat-cadre PLAISIR**

L'avenant en cours porte sur les années 2019 et 2020. Il a été reconduit sous forme d'un avenant 11 pour l'année 2021.

## **2.4 Site Internet de la CT - <http://www.ct-plaisir.ch>**

En 2020, le site a eu 3375 visites (V) et 8799 pages vues (P)





## 2.5 Traitement des données PLAISIR®

Voir le site Internet : <http://www.ctplaisir.ch/ct-analyses.html>

## 2.6 Formation et rafraîchissement des évaluateurs/teures

Des formations n'ont eu lieu qu'en début d'année car suspendues par la suite en raison de la situation sanitaire.

**Tableau 1 : Nombre de formations PLEX effectuées par canton en 2020**

Canton	Nb de formations En 2020
Vaud	11
Jura	1
Neuchâtel	4
Genève	5
Autres	0
<b>Total</b>	<b>21</b>

**Tableau 2 : Nombre de formations PLAISIR effectuées par canton en 2020<sup>1</sup>**

	Nb d'évaluatrices formées en 2020	Nb de rafraîchis- sements en 2020**	Nb de personnes formées entre 1997 et 2019***	Cumul 1997- 2020
Genève	5	0	291	296
Jura	1	0	42	43
Neuchâtel	2	0	210	212
Vaud	5	0	391	396
Autres*	1	0	14	15
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>948</b>	<b>962</b>

(Source : Tableaux de bord CT Plaisir)

### 3. Composition de la CT et séances

La Commission s'est réunie trois fois en composition plénière.

En cours d'année, M. Antoine Laupré a remplacé M. Jean-Marc Guinchard, en tant qu'expert, pour l'Association genevoise des établissements médico-sociaux (AGEMS), Genève.

### 4. Conclusion

La CT a rempli son mandat, dans une année 2020 marquée par la pandémie et l'introduction de la fréquence des évaluations à 9 mois, tout en accompagnant principalement le relevé des indicateurs qualité dans les EMS utilisateurs de l'outil PLAISIR.

Pour la Commission technique intercantonale

Yves Grosclaude  
Président

1 Rafraîchissement : formation permanente pour évaluatrices déjà formées – Statistiques basées sur la facturation par l'EROS. L'année comptable commence le 1<sup>er</sup> décembre et se termine le 30 novembre.

## **5. Annexes**



## **Annexe 1: Liste des membres de la CT à fin 2020**

### **Représentants cantonaux :**

*Mme Sophie Chevrey-Schaller, Responsable des institutions de soins, Service de la santé publique, Delémont*

*Mr Luca Indelicato, Collaborateur scientifique, Service de la santé publique, Neuchâtel*

*Mr MAULER Laurent, Chef de secteur EMS, Direction générale de la santé, Genève*

*Mme Alcina Matos Queiros, Responsable du pôle gériatrie – Direction de l'hébergement et de l'accompagnement, Lausanne*

*Présidence : Monsieur Yves Grosclaude, Chef de l'office du maintien à domicile et de l'hébergement, Service de la santé publique, Neuchâtel*

### **Experts :**

*Mr Antoine Laupré, représentant de l'Association genevoise des établissements médico-sociaux (AGEMS), Genève, GE*

*Mme Anne-Laure Repond, Secrétaire générale de la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (FEGEMS), Genève, GE*

*Mme Isabelle Vaney, Infirmière-cheffe générale de la Résidence Les Cerisiers, Charmoille, JU*

*Mr François Berret, Directeur, Foyer des Planchettes, Porrentruy, JU*

*Mr Christophe Challandes, Représentant de l'Association neuchâteloise des institutions privées pour personnes âgées (ANIPPA), EMS Le Petit-Chézard, Chézard, NE*

*Mme Anne-Pascale Schneider, directrice du Home l'Escale, La Chaux-de-Fonds, NE*

*Mme Carol Gay, Directrice EMS le Marronnier, Lutry, VD*

*Mr Stéphane Chevalier, Représentant de l'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux (AVDEMS), Économiste, Pully, VD*

### **Secrétariat :**

*Madame Silvia Devidal, Secrétariat de la CT Plaisir, Lausanne*

### **EROS :**

*Mr Renaud Tilquin, Directeur, EROS, Montréal, Québec*

## **Annexe 2: Résumé synthétique des analyses 2020**

Il y avait 14'377 lits autorisés en 2020 (Tab. 3). Le nombre de lits d'EMS par habitant tend à baisser depuis 1999. (Fig. 1). **13'336 résidents** ont été pris en charge dans les établissements des cantons de Vaud, Neuchâtel, Jura et Genève au 31 octobre 2020 (-1.8% soient - 243 résidents - par rapport à octobre 2019), 71% de femmes et 29% d'hommes (Tab. 4).

73% des résidents ont 80 ans ou plus. Les **classes d'âges** 85-89 ans et 90-94 ans sont celles regroupant le plus de résidents (respectivement 23% et 23%). Cela s'observe pour tous les cantons, pour les femmes et pour les hommes. A noter qu'auparavant les hommes étaient dans une classe un peu plus jeune. La classe 80-84 ans regroupe également une part importante des résidents (Tab. 4).

**A leur admission**, 50% des résidents ont 85 ans ou plus. Il y a cependant une grande différence entre les sexes : les femmes sont 54% à entrer à partir de 85 ans contre seulement 38% des hommes. Cette tendance s'observe dans tous les cantons (Fig. 6 & 7)

Les résidents séjournent à 76% dans **un home médicalisé** et à 15% environ dans un home médicalisé spécialisé en géro-psycho-geriatrie. Les cantons de VD et NE proposent plusieurs types d'établissements (respectivement 5 et 4), contrairement à GE (1 type) et JU (2 types) (Fig. 8 & 9)

Dans tous les cantons cependant, les homes médicalisés sont le type d'établissement le plus important par le nombre de résidents accueillis (Fig. 8).

En moyenne, 181,1 minutes de soins nettes OPAS avec CSB sont données aux résidents (minutes a+b+c+csb) (Fig.3). Les minutes de soins brutes sont de 186.3 (minutes a+b+b+d+csb) (Tab.8 & Fig.13).

Les résidents sont plus nombreux dans la classe 12 qui n'a pas de borne supérieure (Fig. 11). Plusieurs cantons subdivisent cette classe en trois (par exemple 13, 14 et 15). Les minutes de type c représentent 77% des minutes pour un résident en classe 12 contre 43% pour un résident en classe 2 (voir \*). Les résidents demandant peu de temps de soins ont donc surtout besoin de soins techniques alors que les résidents demandant beaucoup de temps de soins ont un besoin prépondérant de nursing.

Hormis dans les établissements pour traitements psychosociaux, une part très importante des résidents ont une mobilité **physique nulle** ou restreinte à l'étage. L'**autonomie** est très faible. (Tab.5)

Dans les homes médicalisés, une corrélation s'observe entre le niveau de mobilité et d'orientation : les résidents avec une mobilité moyenne-faible (de 6-7) ont également une orientation moyenne-faible (de 5-6) (voir \*). La situation est très variable selon le type d'établissement.

En général, la **classe OPAS 12** est celle regroupant le plus de résidents (Tab.6) mais cela est variable selon le type de mission d'établissement. Un alourdissement de classe s'observe dans près de la moitié des cas entre 2 évaluations (51%), 12% s'allègent et 37% restent stables (voir \*). Par contre, une analyse plus fine par minute de soins OPAS montre un alourdissement plus important puisque 74% des résidents réévalués ont besoin de davantage de minutes de soins contre 26% qui s'allègent (Fig. 5).

La durée moyenne de séjour est de 3,4 années (Tab.4). La moitié des résidents ont une **durée moyenne de séjour** <2 ans. Seuls 10% des résidents ont une durée moyenne de séjour >=7,5 ans (voir \*).

**L'hygiène et la mobilisation** sont les domaines demandant le plus de minutes de soins, dans toutes les missions (sauf pour les établissements pour traitements psychosociaux) (voir \*).

### **Evolution**

Entre 1999 et 2020, le nombre de résidents est passé de 11'517 à 13'336 avec une hausse presque régulière, exceptée en 2020 (-243 résidents par rapport à octobre 2019). Cette observation est valable pour 3 cantons, mais pas pour Neuchâtel où l'évolution est très fluctuante avec une baisse importante du nombre de résidents depuis 2017 (voir \*).

L'évolution depuis près de 20 ans montre clairement un alourdissement des soins donnés aux résidents, tant au niveau de la mobilité que de l'orientation. L'autonomie est restée relativement stable depuis quelques années. Une très nette augmentation de la classe 12 s'observe en 2020 (Fig.2).

Les minutes de soins nettes requises par résident sont également passées de 119 minutes à 181 minutes par jour. Cela est directement lié au vieillissement des résidents et à l'admission de résidents présentant des déficiences plus sévères à leur arrivée dans les institutions (Fig. 3).

Alors que s'améliorent le vécu occupationnel, le comportement et l'indépendance pour les activités de la vie quotidienne (dès 2007); la mobilité, l'intégration sociale et l'état cognitif se péjorent régulièrement (voir \*).

Enfin, le nombre d'équivalent plein temps par résident augmente dans le temps, de même que les heures de soins nets par jour (Fig.14). En 2020, il y avait en moyenne 0,73 équivalent plein temps par résident (Tab.7).

#### **Dans le détail :**

La proportion des résidents en classes 1-5 diminue régulièrement depuis 2017 tandis que la proportion des résidents en classe 12 augmente. Cette évolution inverse s'accroît nettement en 2020. Pour sa part, la proportion des résidents dans les classes OPAS 6 à 11 est relativement stable depuis 2010 (Fig.4 & 11). Elle marque une nette tendance à l'alourdissement de la charge en soins des résidents.

La proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et de déficiences s'accroît brusquement en 2020 pour le vécu occupationnel, l'intégration sociale, l'état cognitif et le comportement, alors que l'indépendance et la mobilité demeurent assez stables (Fig. 10).

Alors que le temps moyen de soins net par résident et par jour avait augmenté de 9 minutes en 7 ans entre 2012 et 2019, il augmente de 10 minutes pour la seule année 2020. (Spéculation : rôle du COVID 19) (Fig. 3), En outre, après une stabilisation sur trois semestres, les minutes de soins nettes sans CSB repartent à la hausse dans tous les cantons pour les deux mesures de 2020. L'écart entre trois des quatre cantons se resserre (Fig 12).

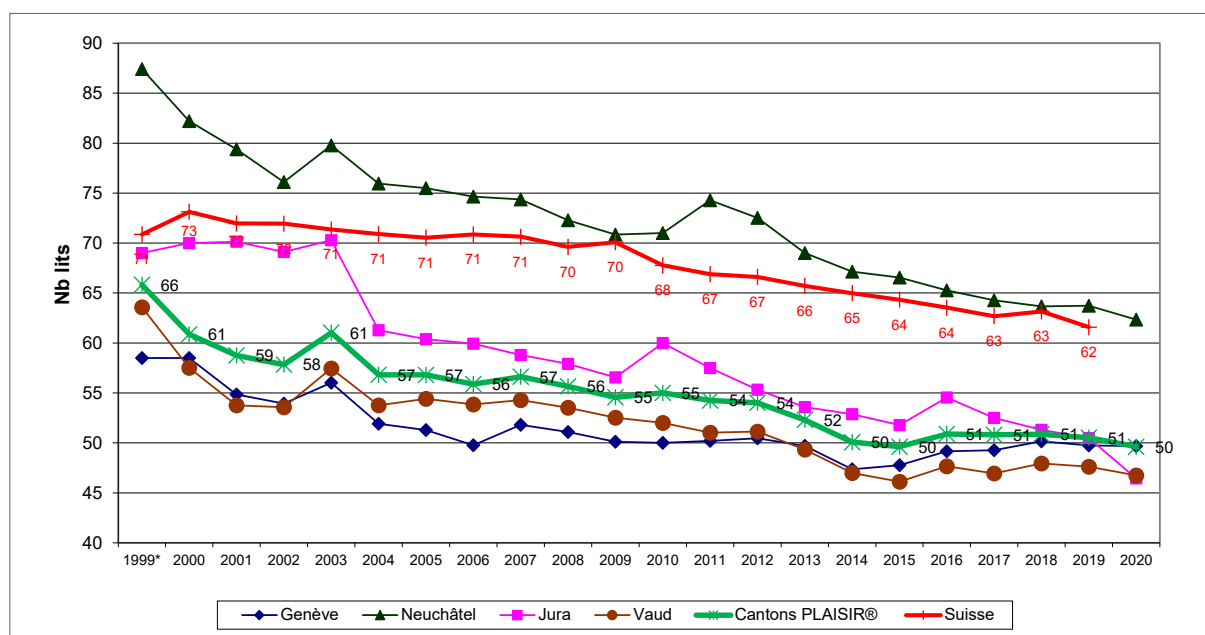
\* les données citées sont disponibles sur [www.ctplaisir.ch/ct-analyses.html](http://www.ctplaisir.ch/ct-analyses.html): Analyses longitudinales 1999-2020 et Analyses transversales Octobre 2020.

### Annexe 3: Vue d'ensemble des résultats intercantonaux

**Tableau 3 : Nombre d'évaluations et de réévaluations réalisées du 1.11.2019 au 31.10 2020, par canton**

Canton	Nb de lits autorisés en 2020 (différence par rapport à 2019)	NB d'établissements participants en 2020 (différence par rapport à 2019)	Nb d'évaluations effectuées en 2020	% d'évaluations par rapport au nb de lits
Genève	4 078 (0)	54 (0)	5 641	138,3%
Jura	774 (0)	13 (0)	1 097	141,5%
Neuchâtel	2 355 (0)	60 (0)	2 905	123,4%
Vaud	7 170 (0)	158 (0)	8 616	120,1%
Tous	14 377 (0)	285 (0)	18 259	127,0%

**Figure 1 : Évolution du nombre de lits par 1000 habitants de 65 ans ou plus – sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés – Cantons utilisant l'outil d'évaluation PLAISIR® et ensemble de la Suisse**

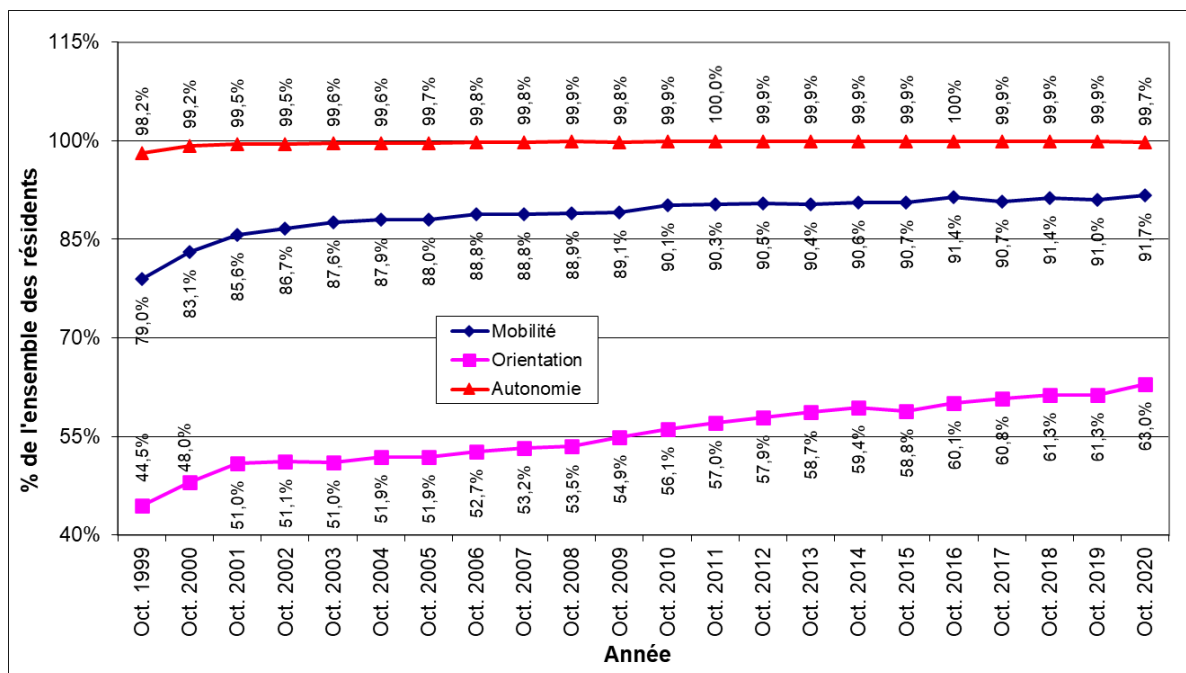


Sources : Données PLAISIR®, OFS, statistique des institutions médico-sociales et population résidente permanente

Le nombre de lits d'EMS par habitant tend à baisser depuis 1999. Alors que ce taux est proche de la moyenne suisse à Neuchâtel, il est nettement inférieur dans les trois autres cantons. Cette différence contribue à expliquer la charge en soins plus élevée des cantons qui utilisent l'outil d'évaluation PLAISIR®.

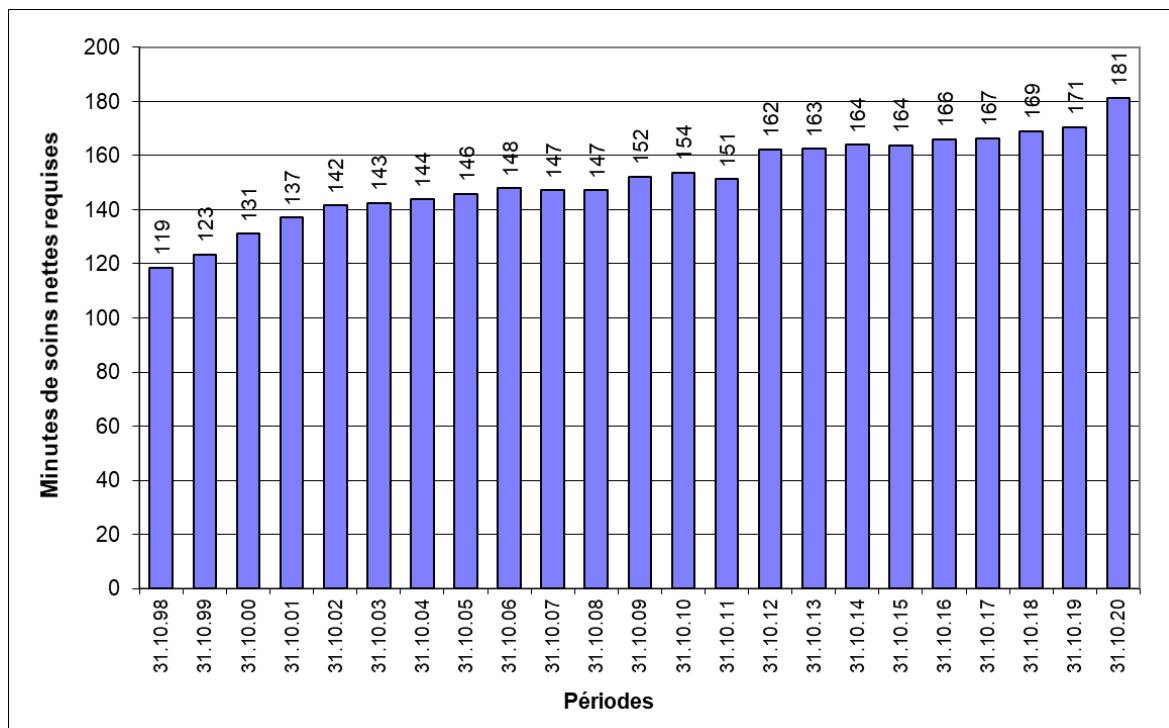
Les données suisses 2020 ne sont pas encore disponibles.

**Figure 2 : Evolution de la proportion des résidents classés dans les catégories « capacité très limitée ou nulle » pour les principaux indicateurs de déficit, de 1999 à 2020**



Exemple d'interprétation : En 2020, 63% des résidents ont une capacité d'orientation très limitée ou nulle.

**Figure 3 : Évolution des minutes de soins nettes quotidiennes requises conformément à l'OPAS (moyennes avec CSB\*), de 1998 à 2020**

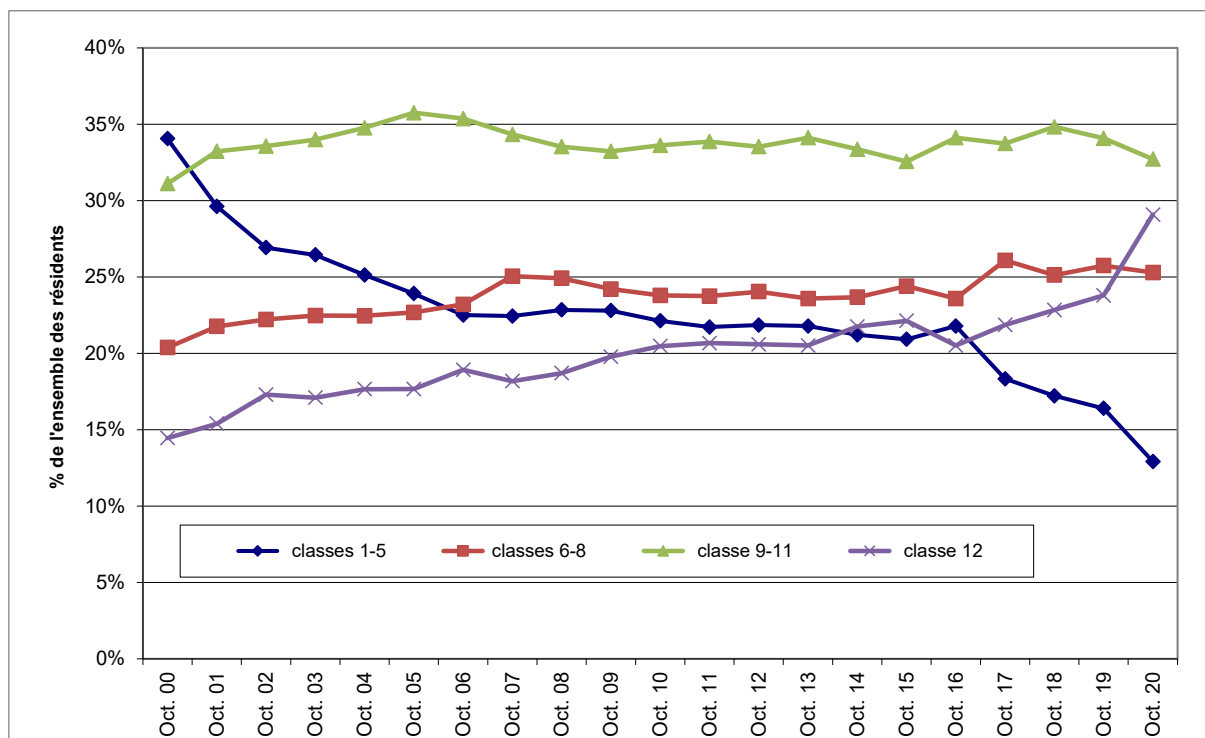


\* CSB : temps de communication au sujet du bénéficiaire

Exemple d'interprétation : En 2020, les résidents avaient besoin en moyenne de 181 minutes de soins nettes (OPAS A+B+C+CSB)

Remarque : Intégration des CSB en 2011; à noter que l'AOS finance les soins par tranche de 20 minutes et ne participe pas au financement des tranches de temps de soins supérieurs à 240 minutes par jour; ces temps de soins sont inclus dans les moyennes présentées.

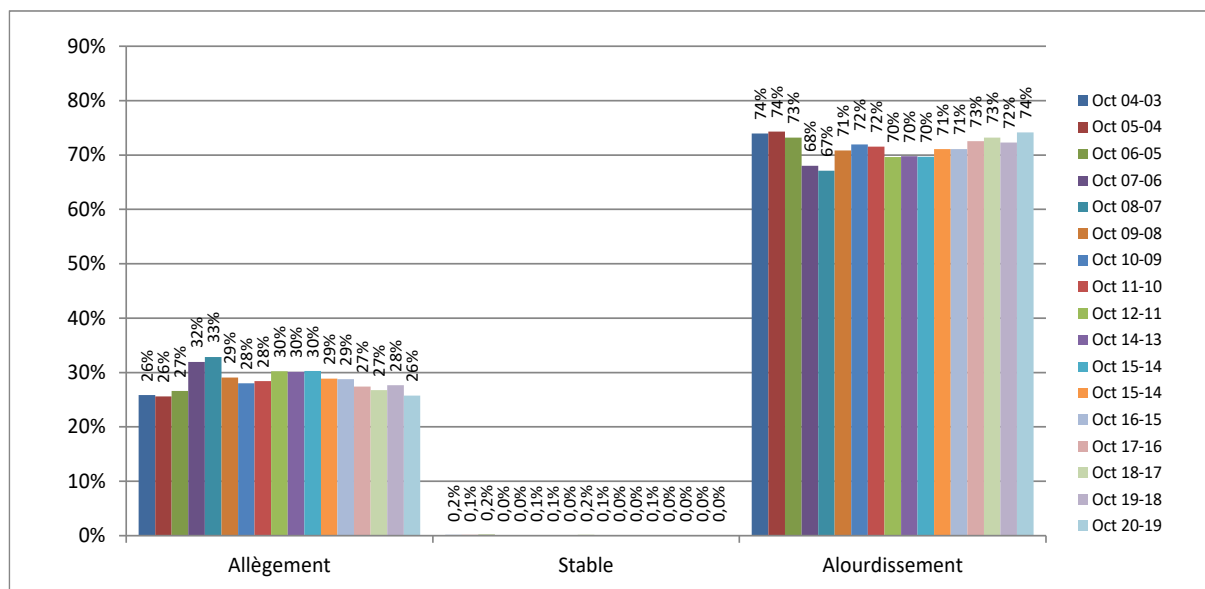
**Figure 4 : Évolution de la proportion de résidents attribués aux diverses classes OPAS selon leur temps de soins, avec CSB\*, de 2000 à 2020**



\* CSB : temps de communication au sujet du bénéficiaire

Exemple d'interprétation : En 2020 presque 30% des résidents sont dans les classes OPAS 12.

**Figure 5 : Proportion des résidents réévalués présentant un changement de leur temps de soins quotidien OPAS (sans CSB), entre deux années**



Uniquement les résidents REEVALUES présents dans la base de données lors de deux périodes consécutives (Source : EROS)

Afin que la comparaison soit pertinente sur toutes les périodes les différences de temps ont été calculées sans CSB (introduits en 2011).

Exemple d'interprétation : 74% des résidents ayant été réévalués entre 2019 et 2020 ont une augmentation de leur temps de soins quotidien OPAS (sans CSB) alors que 26% ont une diminution de leur charge en soins. Conformément aux principes de l'outil d'évaluation PLAISIR®, très peu de résidents stables sont réévalués.

**Tableau 4: Nombre de résidents, âge moyen, âge à l'admission, durée de séjour, % de femmes, par canton entre 1998 et 2020**

Synthèse : ensemble des établissements					Etat au 31.10.2020
	Nb. résidents*	Age moyen**	Age moyen à l'adm.**	Durée séjour (ans)	% femmes
GE	3 965	86	83	3,2	73
JU	761	87	83	3,5	74
NE	2 015	83	80	3,9	70
VD	6 595	82	78	3,3	69
<b>Tous</b>	<b>13 336</b>	<b>83</b>	<b>80</b>	<b>3,4</b>	<b>71</b>

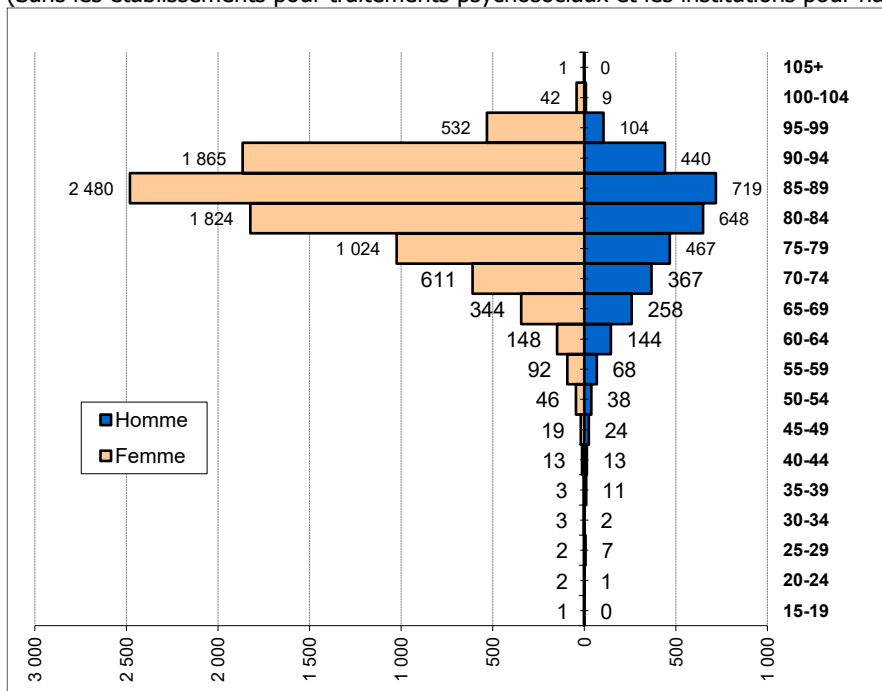
Synthèse : Ensemble des cantons selon les années					
	Nb. résidents*	Age moyen**	Age moyen à l'adm.**	Durée séjour (ans)	% femmes
31.10.1998	12 016	83,5	79,5	3,85	75
31.10.1999	11 606	83	79	3,8	75
31.10.2000	11 655	83	79	3,8	75
31.10.2001	11 578	83	80	3,8	75
31.10.2002	11 330	83	80	3,8	75
31.10.2003	11 361	83	80	3,7	75
31.10.2004	11 409	83	80	3,7	75
31.10.2005	11 577	83	80	3,7	75
31.10.2006	11 626	83,5	79,8	3,7	75
31.10.2007	11 721	83,5	79,9	3,6	75,1
31.10.2008	11 927	83,5	79,9	3,6	75,1
31.10.2009	12 130	83,5	80,0	3,5	74,8
31.10.2010	12 335	83,6	80,1	3,5	74,3
31.10.2011	12 647	83,7	80,2	3,5	73,8
31.10.2012	12 710	83,7	80,2	3,5	73,0
31.10.2013	12 750	83,6	80,1	3,5	73,1
31.10.2014	12 960	83,6	80,1	3,5	73,1
31.10.2015	12 988	83,8	80,4	3,4	72,1
31.10.2016	13 072	84,0	81,0	3,5	72,0
31.10.2017	13 530	84,0	80,0	3,5	71,0
31.10.2018	13 506	84,0	80,0	3,4	71,0
31.10.2019	13 579	84,0	80,0	3,4	70,0
31.10.2020	13 336	83,0	80,0	3,4	71,0

\* résidents figurant dans la base de données PLAISIR

**Remarques** : les évaluations PLAISIR n'intervenant qu'après 3 semaines de séjour au moins dans un EMS, un certain nombre de personnes présentes dans les établissements ne sont pas recensées dans la base de données (courts séjours, décès avant évaluation, etc.)

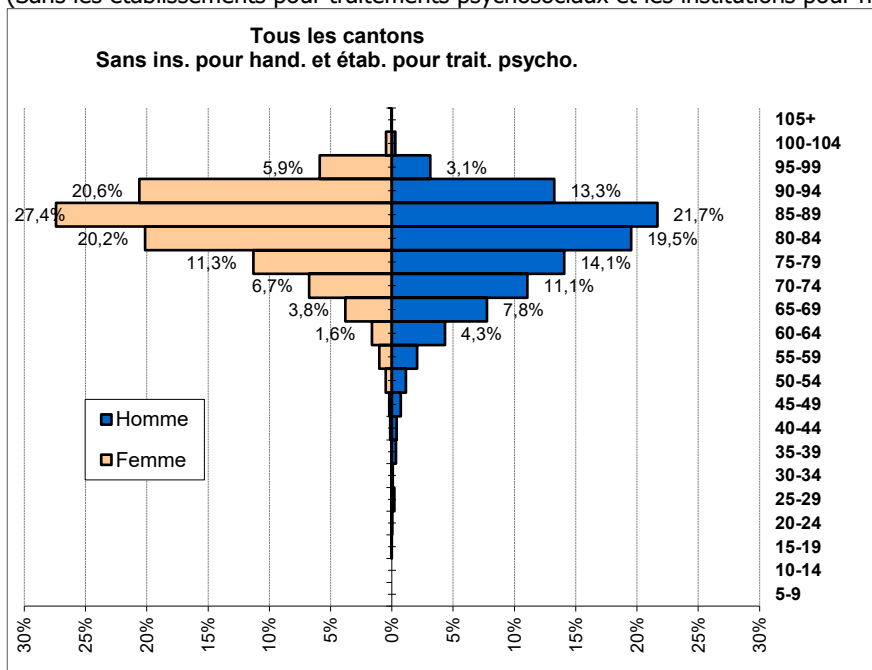
\*\* Jusqu'en octobre 2007, l'âge mentionné ci-dessus est l'âge « lors de l'évaluation ». Cela a pour conséquence que les résidents non réévalués sont en quelque sorte « rajeunis ». Dès octobre 2007, l'âge est calculé en fonction de la date à laquelle les données ont été produites, même s'il n'y a pas eu de réévaluation. Il correspond donc au plus près de la réalité du moment.

**Figure 6 : Distribution des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement –cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 2020**  
(Sans les établissements pour traitements psychosociaux et les institutions pour handicapés<sup>2</sup>)



Exemple d'interprétation : 2480 femmes résidents en établissement en 2020 y sont entrées lorsqu'elles avaient entre 85 et 89 ans.

**Figure 7 : Proportion des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement –cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 2020**  
(Sans les établissements pour traitements psychosociaux et les institutions pour handicapés)

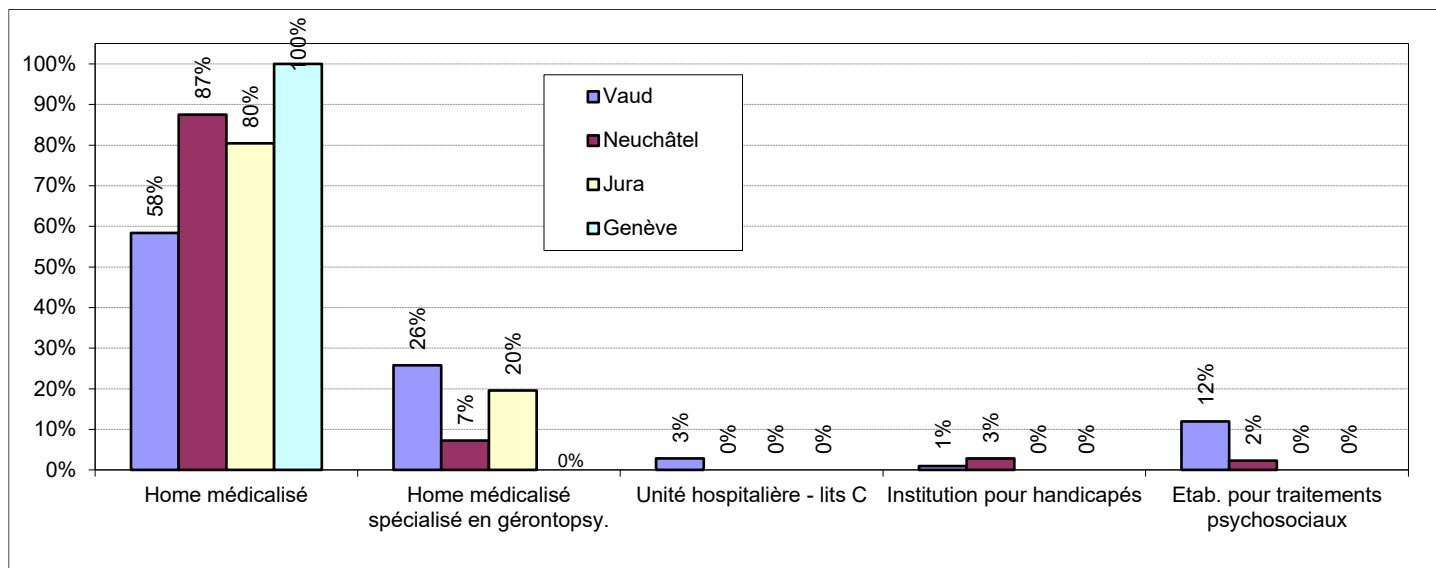


Exemple d'interprétation : 27,4% des femmes résidents en établissement en 2020 y sont entrées lorsqu'elles avaient entre 85 et 89 ans.

2 Ces établissements accueillent une population jeune

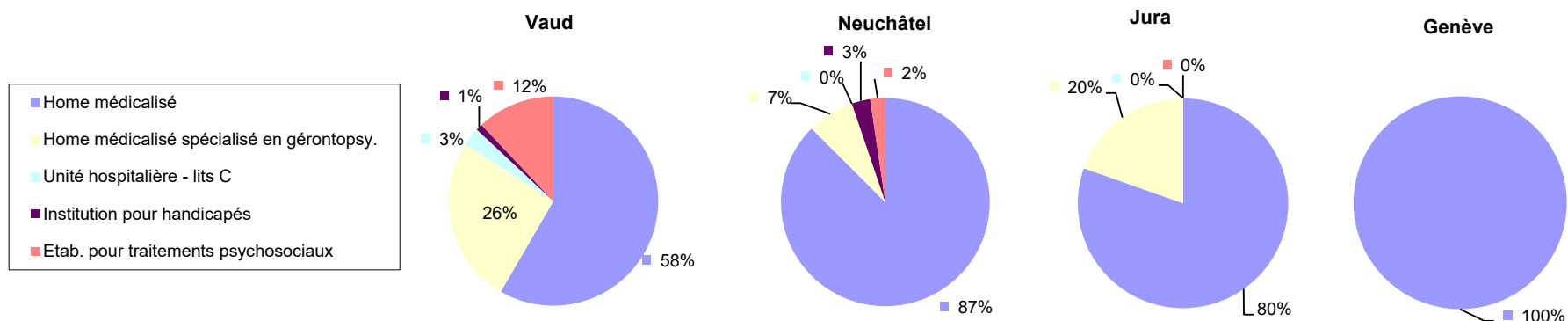


**Figure 8 : Répartition des résidents par mission d'établissement et par canton – octobre 2020**



Exemple d'interprétation : Les homes médicalisés vaudois accueillent 58 % des résidents recevant des soins de longue durée dans ce canton.

**Figure 9 : Poids des différentes missions d'établissement dans chaque canton (selon le nombre de résidents concernés), données PLAISIR® - octobre 2020**

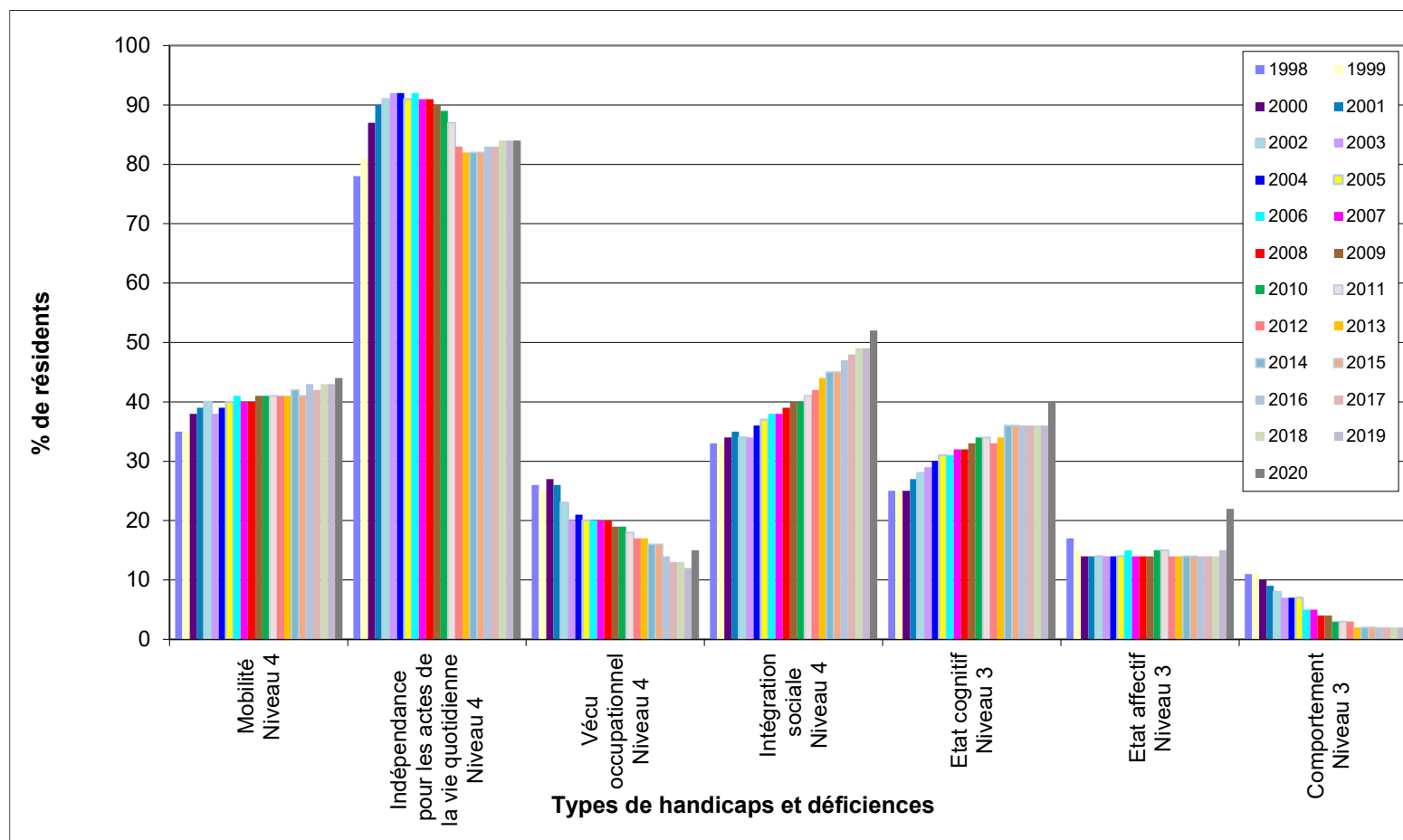


**Tableau 5 : Proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et de déficiences, état au 31.10.2020**

	Handicaps et déficiences (% résidents au niveau 3 ou 4)						
	Mobilité Niveau 4	Indépendance pour les actes de la vie quotidienne Niveau 4	Vécu occupationnel Niveau 4	Intégration sociale Niveau 4	Etat cognitif Niveau 3	Etat affectif Niveau 3	Comportement Niveau 3
<b>GE</b>	<b>50%</b>	<b>87%</b>	<b>18%</b>	<b>54%</b>	<b>46%</b>	<b>25%</b>	<b>9%</b>
<b>JU</b>	<b>51%</b>	<b>89%</b>	<b>19%</b>	<b>47%</b>	<b>43%</b>	<b>27%</b>	<b>11%</b>
<b>NE</b>	<b>40%</b>	<b>80%</b>	<b>12%</b>	<b>43%</b>	<b>33%</b>	<b>17%</b>	<b>6%</b>
<b>VD</b>	<b>42%</b>	<b>84%</b>	<b>12%</b>	<b>55%</b>	<b>39%</b>	<b>22%</b>	<b>6%</b>

Légende : Niveau 4 : = handicap total Niveau 3 : = déficience totale

**Figure 10 : Évolution de la proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et de déficiences, au 31 octobre, de 1998 à 2020**



Légende : Niveau 4 : = handicap total Niveau 3 : = déficience totale -

Exemple d'interprétation : En 2020, 44% des résidents ont un handicap total au niveau de leur mobilité

La figure 10 montre l'évolution depuis 1998 des handicaps et déficiences des résidents due à leur vieillissement et à l'admission de résidents présentant des déficiences plus sévères à leur arrivée. Alors que s'améliorent le vécu occupationnel, le comportement et l'indépendance pour les activités de la vie quotidienne (dès 2007); la mobilité, l'intégration sociale et l'état cognitif se péjorent régulièrement.

**Tableau 6 : Distribution des résidents selon leur classe OPAS (définie par le temps de soins requis, avec CSB), par canton, octobre 2020**

Classe OPAS	Genève		Jura		Neuchâtel		Vaud		Tous	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
1	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
2	4	0%	0	0%	3	0%	0	0%	7	0%
3	97	2%	13	2%	71	4%	67	1%	248	2%
4	220	6%	40	5%	107	5%	239	4%	606	5%
5	258	7%	32	4%	180	9%	392	6%	862	6%
6	280	7%	44	6%	186	9%	543	8%	1053	8%
7	305	8%	46	6%	162	8%	585	9%	1098	8%
8	322	8%	60	8%	184	9%	655	10%	1221	9%
9	404	10%	69	9%	206	10%	761	12%	1440	11%
10	437	11%	92	12%	208	10%	790	12%	1527	11%
11	414	10%	88	12%	188	9%	706	11%	1396	10%
12	1224	31%	277	36%	520	26%	1857	28%	3878	29%
<b>Total</b>	<b>3965</b>	<b>100%</b>	<b>761</b>	<b>100%</b>	<b>2015</b>	<b>100%</b>	<b>6595</b>	<b>100%</b>	<b>13336</b>	<b>100%</b>

Les données en rouge clair représentent les deux pourcentages les plus hauts de la colonne.

Exemple d'interprétation : En octobre 2020, 31% des résidents du canton de Genève étaient en classe 12, soit 1224 personnes. Les classes 12 puis 10 sont celles regroupant le plus de résidents.

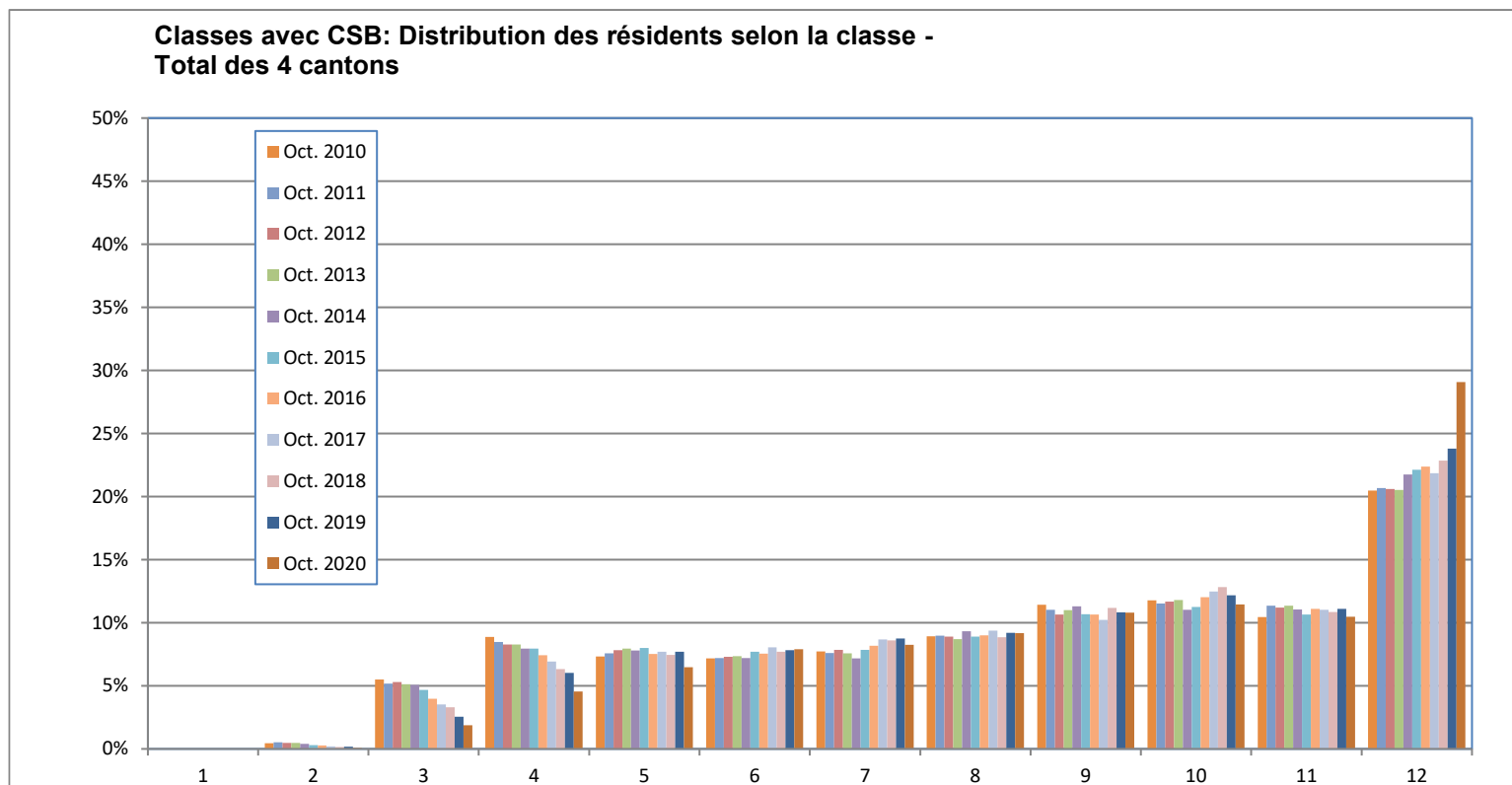
Remarque : les limites des niveaux OPAS sont les suivantes :

**En minutes de soins directs par jour**

Niveau	Limites	Niveau	Limites	Niveau	Limites
1	]0-20]	7	]121-140]	13*	]241-260]
2	]21-40]	8	]141-160]	14*	]261-280]
3	]41-60]	9	]161-180]	15*	]281
4	]61-80]	10	]181-200]		
5	]81-100]	11	]201-220]		
6	]101-120]	12	]221 *]221-240]		

\* Afin de pallier à l'absence de progression du financement de l'AOS dès 221 minutes de soins, certains cantons ont adapté le financement résiduel des soins en fonction de niveaux supplémentaires, par tranches de 20 minutes (par exemple : niveau 13 de 241 à 260 minutes de soins, niveau 14 de 261 minutes à 280 minutes, etc).

**Figure 11 : Evolution de la proportion de résidents dans chaque classe OPAS de 2011 à 2020**



Exemple d'interprétation : En octobre 2020, 29% des résidents étaient en classe 12, contre 24% en octobre 2010.

La proportion des niveaux OPAS 2, 3, 4 montrent une tendance à la baisse, les niveaux 5 à 11 semblent plutôt stables. Le niveau 12 augmente nettement depuis 2014.

**Tableau 7 : Temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications, ensemble des établissements, 2020**

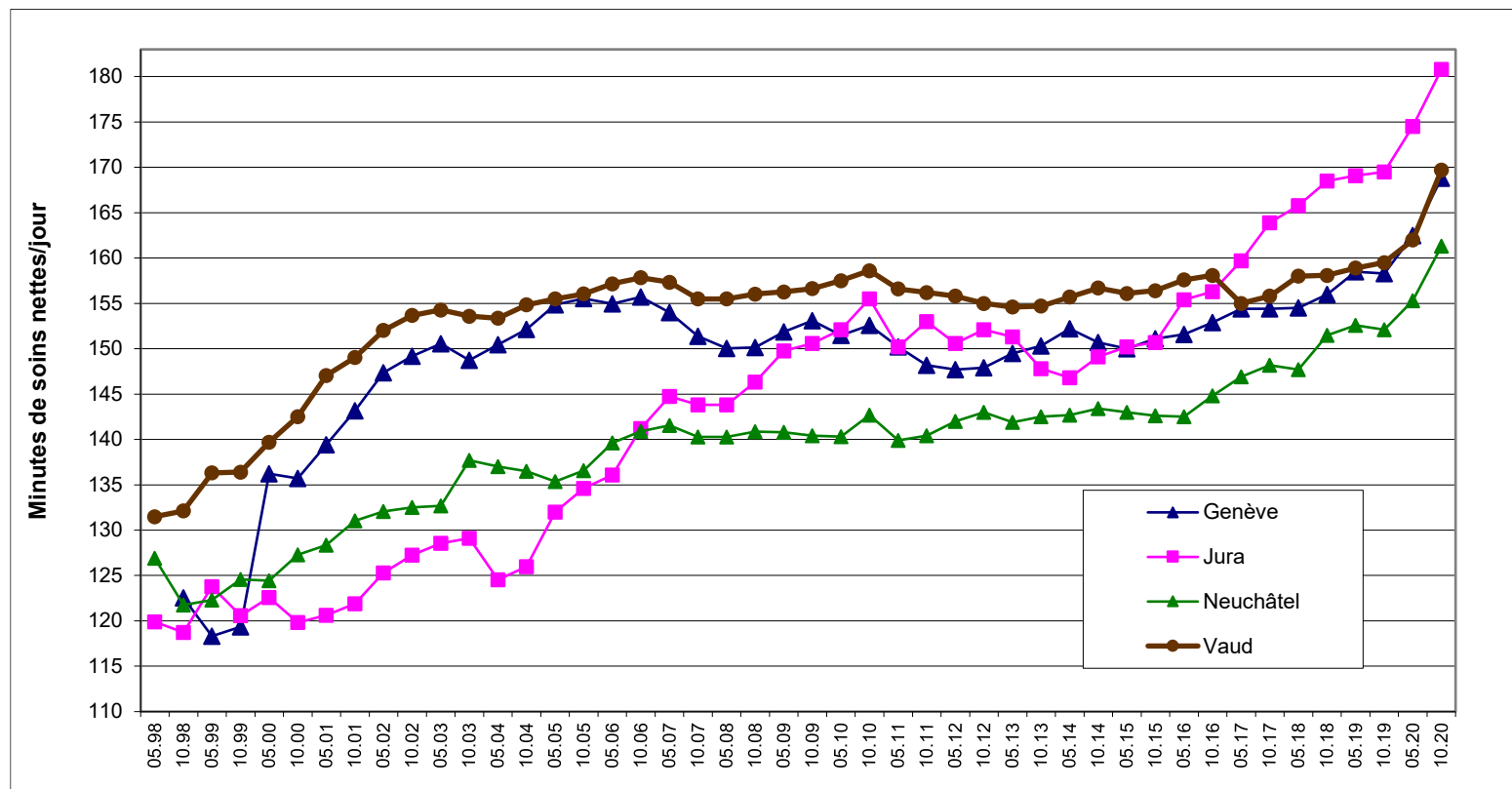
Synthèse : temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications (ensemble des établissements)							
Etat au 31.10.2020							
	Poste ETP / rés.	Total	Soins infirmiers (HSN-HSB* / jour)			Classe X/8	Classe X/12**
			de base	relationels*	techniques		
<b>GE</b>	<b>0,73</b>	<b>3,1</b>	<b>2,1</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>6</b>	<b>10</b>
<b>JU</b>	<b>0,78</b>	<b>3,3</b>	<b>2,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>6</b>	<b>10</b>
<b>NE</b>	<b>0,71</b>	<b>3,0</b>	<b>1,9</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>6</b>	<b>9</b>
<b>VD</b>	<b>0,74</b>	<b>3,1</b>	<b>1,9</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>6</b>	<b>10</b>
<b>Tous</b>	<b>0,73</b>	<b>3,1</b>	<b>2.0</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>6</b>	<b>10</b>

Légende : ETP : Equivalent plein temps - HSN : Heures soins nettes - HSB : Heures soins brutes

Exemple d'interprétation : En 2020, il y avait 0,74 équivalent plein temps par résident dans le canton de Vaud et en moyenne, les résidents étaient en classe OPAS 10.

(Source : EROS) \* Y compris CSB depuis 2011 - \*\*Nouvelle classification depuis 2011

Figure 12 : Temps moyen de soins requis (sans CSB - minutes) : comparaison inter cantonale et variation annuelle



(Source : EROS)

**Remarque :**

La diminution marquée du temps moyen de soins du résident du canton du Jura, entre octobre 2003 et mai 2004, tient au retrait des lits de psychogériatrie de la base de données. **Ces lits ont été réintroduits en mai 2010.** Le pic d'octobre 2003 du canton de Neuchâtel provient d'évaluations expérimentales de résidents psychiatriques, provisoirement intégrées à la base de données et retirées par la suite.

**Tableau 8 : Minutes de soins brutes requises (avec CSB) en moyenne par jour par les résidents, au 31 octobre 2020**

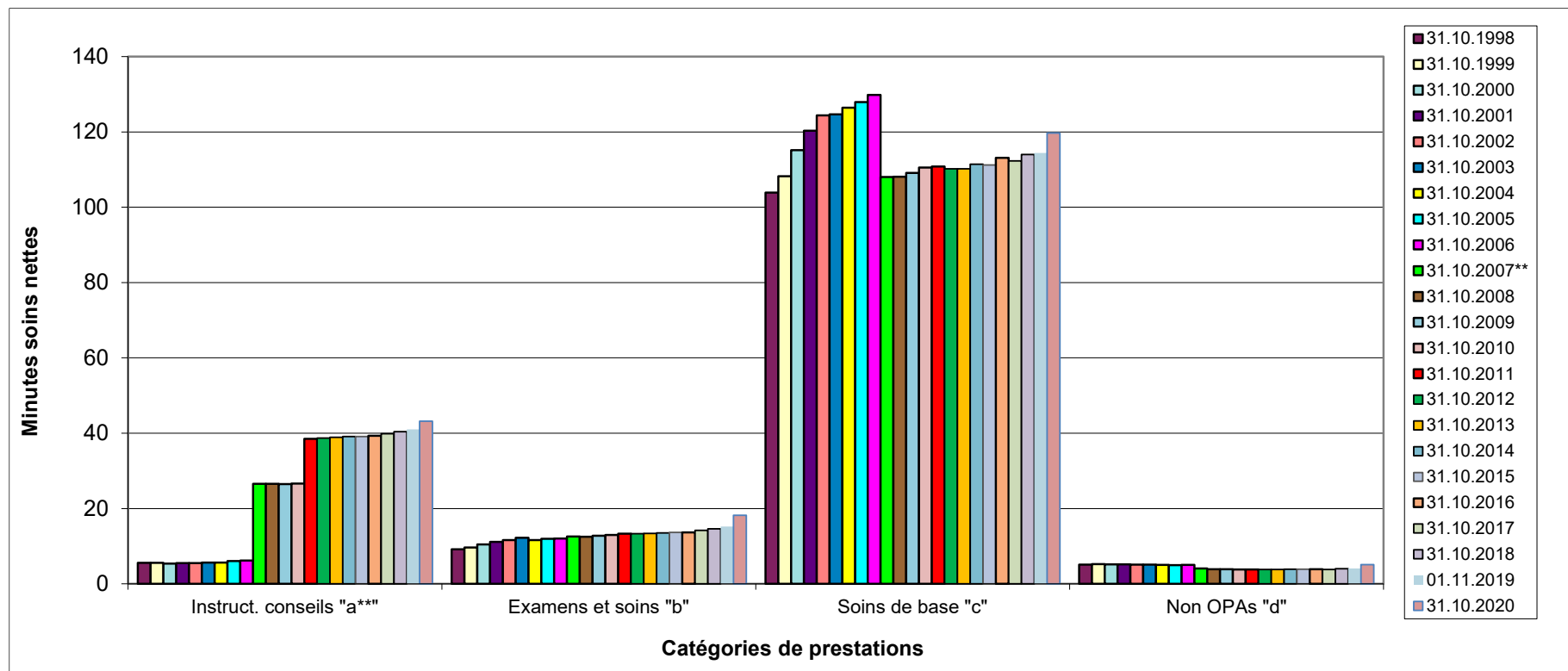
		Instruct. conseils	Examens et soins	Soins de base	Non OPAS	Total par 24 heures	Classe PLAISIR X/8	Classe OPAS X/12	Nb. rés.
		a	b	c	d				
<b>GE</b>	<b>Min.</b>	<b>41,6</b>	<b>15,6</b>	<b>123,9</b>	<b>4,2</b>	<b>185,4</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>3 965</b>
		<b>22,4%</b>	<b>8,4%</b>	<b>66,8%</b>	<b>2,3%</b>	<b>100%</b>			
<b>JU</b>	<b>Min.</b>	<b>41,8</b>	<b>16,8</b>	<b>134,8</b>	<b>5,8</b>	<b>199,3</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>761</b>
		<b>21,0%</b>	<b>8,4%</b>	<b>67,6%</b>	<b>2,9%</b>	<b>100%</b>			
<b>NE</b>	<b>Min.</b>	<b>41,5</b>	<b>19,2</b>	<b>112,6</b>	<b>6,4</b>	<b>179,7</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>2 015</b>
		<b>23,1%</b>	<b>10,7%</b>	<b>62,7%</b>	<b>3,6%</b>	<b>100%</b>			
<b>VD</b>	<b>Min.</b>	<b>44,9</b>	<b>19,7</b>	<b>117,6</b>	<b>5,2</b>	<b>187,3</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>6 595</b>
		<b>24,0%</b>	<b>10,5%</b>	<b>62,8%</b>	<b>2,8%</b>	<b>100%</b>			
<b>Tous</b>	<b>Min.</b>	<b>43,2</b>	<b>18,2</b>	<b>119,7</b>	<b>5,1</b>	<b>186,3</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>13 336</b>
		<b>23,2%</b>	<b>9,8%</b>	<b>64,3%</b>	<b>2,7%</b>	<b>100%</b>			

Légende : Minutes soins brutes requises : temps requis pour donner les soins directs et indirects au résident

Minutes de soins brutes = a (sans CSB) + b + c + d + CSB



**Figure 13 : Durée brute quotidienne moyenne de soins requis (avec CSB) par catégorie de soins, dès 1998**



\*\* la table de concordance PLAISIR® - OPAS a été modifiée en juillet 2007 et en 2011

Les temps utilisés dans ce graphique comprennent le temps de communication au sujet du bénéficiaire (CSB). Les temps en vigueur le 31 octobre de chaque année sont subdivisés selon la nature des prestations décrites à l'article 7 de l'ordonnance fédérale OPAS pour l'ensemble des établissements des cantons utilisant l'outil PLAISIR.

L'augmentation progressive du temps de soins consacré aux *Soins de base "c"* est très évidente jusqu'en 2006. La modification de la table de concordance a déplacé certains temps de soins dans la catégorie *Instruction et conseil "a"* en 2007 puis l'introduction des CSB produit un second seuil en 2011. La croissance de la catégorie *Soins de base "c"* commence à s'amortir en 2012 et si l'on corrige pour les effets de seuils, elle se poursuit jusqu'en 2020. C'est aussi le cas des soins techniques (Examen et soins "b"). Cette évolution est cohérente avec une augmentation des besoins des patients admis plus tardivement en EMS.

**Tableau 9 : Heures de soins nettes, productives, travaillées et rémunérées requises en moyenne par résident, par jour ou par année, par canton en 2020**

2020						
Minutes-soins requises en moyenne par jour par le résident moyen (ensemble des établissements)(selon art. 7 OPAS)						
		HSB*	HSP	HST	HSR	Nb. rés.
NE	par rés.	2,994	3,203	3,394	4,135	2015
	24 heures	6 032,9	6 454,0	6 838,9	8 332,0	
	365 jours	2 202 012	2 355 726	2 496 202	3 041 189	
GE	par rés.	3,089	3,298	3,495	4,257	3965
	24 heures	12 247,9	13 076,6	13 857,7	16 879,0	
	365 jours	4 470 478	4 772 948	5 058 051	6 160 837	
VD	par rés.	3,122	3,330	3,529	4,299	6595
	24 heures	20 589,6	21 961,4	23 273,8	28 351,9	
	365 jours	7 515 200	8 015 893	8 494 921	10 348 445	
JU	par rés.	3,321	3,529	3,741	4,556	761
	24 heures	2 527,3	2 685,6	2 846,9	3 467,1	
	365 jours	922 458	980 233	1 039 119	1 265 497	
Tous	par rés.	3,104	3,313	3,511	4,276	13336
	24 heures	41 394,9	44 182,2	46 822,7	57 024,7	
	365 jours	15 109 155	16 126 491	17 090 284	20 814 029	

Légende : HSN heures-soins nettes : temps requis pour donner les soins directs et indirects au résident

\*HSB: HSN+CSB = a+b+c+d - depuis 2011

ETP : Equivalent temps plein

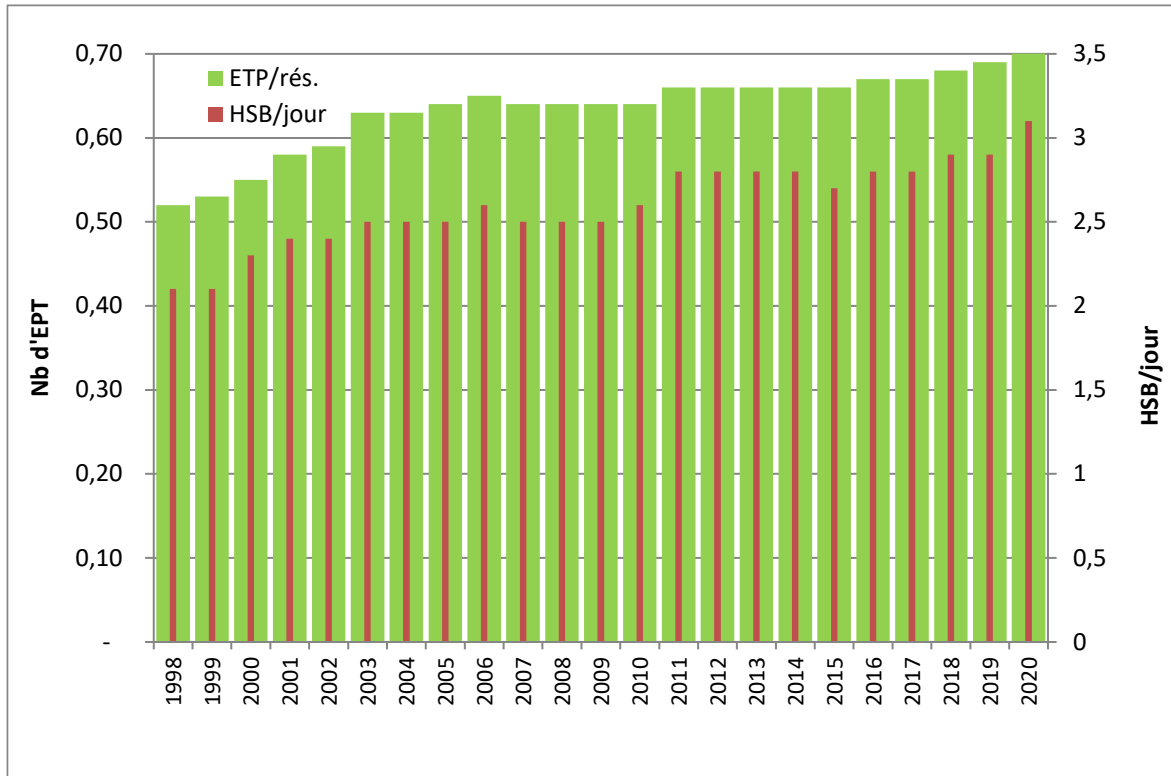
HSP : heures-soins productives : HSN + temps requis pour les activités annexes (24' par résident et par jour)

HST : heures-soins travaillées : HSP + pauses

HSR : heures-soins rémunérées : HST + congés statutaires et absences

**Remarque** : dans ce tableau, le calcul des HSP - HST - HSR est effectué en utilisant des paramètres **identiques pour tous les cantons** (temps de pauses et jours d'absence). Ces paramètres intercantonaux sont définis dans la décision No 8. La variation des HST, HSR et ETP tient donc, d'une part, à la variation de l'intensité de la charge en soins **de la clientèle** et, d'autre part, **aux conditions de travail**, lesquelles ont changé en faveur du personnel en 2003. Les variations ne sont donc pas dues aux caractéristiques cantonales.

**Figure 14 : Heures de soins et nombre quotidien moyen de poste de travail requis par résident**



Légende : ETP : Equivalent plein temps

HSB : Heures-soins brutes

**Tableau 10 : Nombre de lits reconnus, nombre de lits pour 1000 habitants (sans les établissements pour traitements psychosociaux et sans les institutions pour handicapés) – Octobre 2020**

2020	Nb de lits reconnus	Nb de lits pour 1000 habitants	Nb de lits pour 1000 habitants de 65 ans et plus
Genève	4 119	8,1	49,7
Jura	734	10,0	46,4
Neuchâtel	2 118	12,0	62,1
Vaud	6 288	7,7	46,7
Ensemble	13 259	8,4	49,6

**Tableau 11 : Nombre de résidents évalués avec la méthode PLAISIR® par classe d'âge, part de la population évaluée et taux d'occupations des lits au 31 octobre 2020** (Sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés)

Source : EROS, Donnée PLAISIR, état au 31 octobre 2020

Source : Selon OFS Population résidente permanente à la fin de l'année 2020

### Canton de Genève

Classe d'âge	Genève <= 64	Genève 65-79	Genève 80-89	Genève 90 et +	Genève TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	137	660	1 622	1 546	3 965
Population résidente permanente (2)	423 430	57 241	20 379	5 293	506 343
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0,03%	1,15%	7,96%	29,21%	0,78%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	3,5%	16,6%	40,9%	39,0%	100,0%
Nombre de lits reconnus					4 119
Représentativité PLAISIR (%)					<b>96%</b>

### Canton de Neuchâtel

Classe d'âge	Neuchâtel <= 64	Neuchâtel 65-79	Neuchâtel 80-89	Neuchâtel 90 et +	Neuchâtel TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	93	365	736	716	1 910
Population résidente permanente (2)	141 766	23 982	8 074	2 072	175 894
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0,07%	1,52%	9,12%	34,56%	1,09%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	4,9%	19,1%	38,5%	37,5%	100,0%
Nombre de lits reconnus					2 118
Représentativité PLAISIR (%)					<b>90%</b>

### Canton de Jura

Classe d'âge	Jura <= 64	Jura 65-79	Jura 80-89	Jura 90 et +	Jura TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	14	136	295	316	761
Population résidente permanente (2)	57 903	11 361	3 556	889	73 709
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0,02%	1,20%	8,30%	35,55%	1,03%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	1,8%	17,9%	38,8%	41,5%	100,0%
Nombre de lits reconnus					734
Représentativité PLAISIR (%)					<b>104%</b>

### Canton de Vaud

Classe d'âge	Vaud <= 64	Vaud 65-79	Vaud 80-89	Vaud 90 et +	Vaud TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	122	1 136	2 288	2 190	5 736
Population résidente permanente (2)	680 250	96 142	30 494	7 876	814 762
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0,02%	1,18%	7,50%	27,81%	0,70%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	2,1%	19,8%	39,9%	38,2%	100,0%
Nombre de lits reconnus					6 288
Représentativité PLAISIR (%)					<b>91%</b>

### Canton de Ge-Ju-Ne-Vd

Classe d'âge	Ge-Ju-Ne-Vd <= 65	Ge-Ju-Ne-Vd 66-80	Ge-Ju-Ne-Vd 81-90	Ge-Ju-Ne-Vd 91 et +	Ge-Ju-Ne-Vd TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	366	2 297	4 941	4 768	12 372
Population résidente permanente (2)	1 303 349	188 726	62 503	16 130	1 570 708
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0,03%	1,22%	7,91%	29,56%	0,79%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	3,0%	18,6%	39,9%	38,5%	100,0%
Nombre de lits reconnus					13 259
Représentativité PLAISIR (%)					<b>93%</b>